



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## Centrafrique

Question écrite n° 64467

### Texte de la question

M. Christian Estrosi souhaite attirer l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur le récent assassinat d'un ressortissant français en Centrafrique. En effet, l'agent de sécurité français Jean-Pierre Lhommée, qui travaillait pour l'ONU, a trouvé la mort dans des conditions qui apparaissent comme troubles. Il souhaite connaître les dispositions envisagées par la France pour que les auteurs de ce crime puissent être retrouvés.

### Texte de la réponse

Il appartient naturellement aux autorités de Centrafrique, où a été commis le meurtre de notre compatriote qui travaillait pour les agences de l'ONU, d'effectuer les recherches nécessaires en vue de retrouver les auteurs de ce crime. Les autorités françaises, qui ont immédiatement condamné l'assassinat de M. Lhommée, sont bien entendu disposées à apporter leur contribution aux enquêtes menées par la justice centrafricaine, mais également par les services de l'ONU, afin de faire toute la lumière sur les circonstances de ce drame, d'identifier les meurtriers et de leur appliquer les peines prévues par la loi. Notre ambassade à Bangui, en relation avec les services compétents des Nations Unies, reste à cet effet en contact étroit avec les autorités centrafricaines.

### Données clés

**Auteur :** [M. Christian Estrosi](#)

**Circonscription :** Alpes-Maritimes (5<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 64467

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** affaires étrangères

**Ministère attributaire :** affaires étrangères

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 23 juillet 2001, page 4171

**Réponse publiée le :** 10 septembre 2001, page 5158